

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/2000/1
1er mars 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Comité du bois
Commission européenne des forêts

**COMITÉ MIXTE DE LA TECHNOLOGIE, DE LA GESTION
ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-TROISIÈME SESSION

qui se tiendra à Genève du 5 au 8 juin 2000 et s'ouvrira le lundi 5 juin à 10 heures;
un voyage d'étude est prévu en Suisse le mercredi 7 juin

- | | | |
|----|---|---------------------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | TIM/EFC/WP.1/2000/1 |
| 2. | Sujets spéciaux | TIM/EFC/WP.1/2000/3 |
| | i) Codes de pratiques comme instrument pour assurer
la gestion durable des forêts : le cas de l'Irlande; | |
| | ii) Certification; | |

ACCÈS AU PALAIS DES NATIONS - La sécurité ayant été sensiblement renforcée, des plaquettes d'identité personnelles sont nécessaires pour accéder au Palais des Nations. La procédure pour les obtenir est plus rapide si les représentants s'inscrivent à l'avance. Pour plus de précisions, voir annexe II.

DOCUMENTS - Les documents du Comité mixte seront distribués par courrier et ils seront également affichés sur le site Web du Comité :

<http://www.unece.org/trade/timber/joint-committee>

- iii) La technologie, la gestion et la formation forestières pour faire face aux conséquences des grosses tempêtes (communications sollicitées de l'Allemagne, de la France et de la Suisse);
 - iv) Exploitation forestière en Europe : une évaluation critique dans la perspective des ONG;
 - v) Effets de la mondialisation sur les industries forestières et du bois en Europe centrale et orientale
3. Progrès réalisés, problèmes rencontrés et priorités arrêtées dans les domaines intéressant le Comité mixte (résumés des exposés des pays)
 4. Incidences des activités d'autres organisations internationales, en particulier de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe TIM/EFC/WP.1/2000/4
 5. Relations extérieures du Comité mixte
 - i) Brochure;
 - ii) Site Web
 6. Examen des activités concernant la sylviculture et la gestion des forêts (secteur d'activité 1) et programme pour 2001-2003 TIM/EFC/WP.1/2000/5
 7. Examen des activités concernant la récolte et le transport du bois (secteur d'activité 2) et programme pour 2001-2003 TIM/EFC/WP.1/2000/6
 8. Examen des activités concernant la formation professionnelle et l'ergonomie appliquée (secteur d'activité 3) et programme pour 2001-2003 TIM/EFC/WP.1/2000/7
 9. Adoption du programme de travail TIM/EFC/WP.1/2000/8
 10. Questions diverses
 11. Élection du Bureau
 12. Date et lieu de la prochaine session
 13. Adoption du rapport.

CALENDRIER PROVISOIRE

Il est proposé au Comité mixte d'adopter le calendrier suivant pour sa session :

Lundi 5 juin	matinée après-midi	Points 1, 2 i), 2 ii) et 5 Points 2 iii) et 4
Mardi 6 juin	matinée après-midi	Points 2 iv), 3 et 6 Points 7 et 8
Mercredi 7 juin	toute la journée	Voyage d'étude
Jeudi 8 juin	matinée après-midi	Points 2 v), 9 et 10 Points 11, 12 et 13

NOTES EXPLICATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le Comité mixte tiendra sa vingt-troisième session à Genève du 5 au 8 juin 2000. Les réunions auront lieu au Palais des Nations. Le voyage d'étude prévu le mercredi 7 juin est aimablement organisé à l'intention des représentants participant à la session par la Direction fédérale des forêts. Le programme détaillé de la visite sera publié sous peu.

Point 1 - Adoption de l'ordre du jour

Selon l'usage le premier point est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 - Sujets spéciaux

- i) Codes de pratiques comme instrument pour assurer la gestion durable des forêts : le cas de l'Irlande;
- ii) Certification;
- iii) La technologie, la gestion et la formation forestières pour faire face aux conséquences des grosses tempêtes (communications sollicitées de l'Allemagne, de la France et de la Suisse);
- iv) Exploitation forestière en Europe : une évaluation critique dans la perspective des ONG;
- v) Effets de la mondialisation sur les industries forestières et du bois en Europe centrale et orientale

En septembre 2001, l'OIT organisera pour les industries forestières et les industries du bois, de la pâte et du papier une réunion tripartite internationale qui aura pour thème "Les industries forestières et du bois en évolution". À cette occasion seront examinées les conséquences sociales et professionnelles de la mondialisation dans ce secteur, le but étant de réaliser un consensus entre représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur la manière de saisir les occasions qui s'offrent et d'éviter ou d'atténuer les effets négatifs.

L'OIT prépare actuellement un rapport destiné à servir de base aux débats. Un résumé des résultats d'une étude d'ensemble faite pour les pays d'Europe centrale et orientale sera présenté à la session. Le Comité sera invité à examiner les incidences de ces résultats sur son programme de travail.

Point 3 - Progrès réalisés, problèmes rencontrés et priorités arrêtées dans les domaines intéressant le Comité mixte

Le Comité mixte passera en revue les progrès, les problèmes et les priorités en se fondant sur les exposés des pays. Les délégations établiront leur exposé en se conformant aux directives énoncées à l'annexe I. Elles devront adresser un exemplaire de leur exposé au secrétariat avant le **30 avril 2000**. Le secrétariat distribuera les exposés aux coordonnateurs du Comité mixte qui en feront la synthèse pendant la session. Les délégations sont instamment invitées à respecter la date limite ci-dessus et sont priées d'apporter **50 exemplaires** de leur exposé, qui seront distribués pendant la réunion.

Point 4 - Incidences des activités d'autres organisations internationales, en particulier de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe

Le Comité mixte sera informé des activités d'autres organisations internationales se rapportant à son travail et sera invité à présenter des observations sur les modalités actuelles de la coopération et sur l'opportunité de la renforcer.

Depuis 1993, le Comité du bois et la Commission européenne des forêts accordent la plus grande priorité au suivi de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, des activités de la Commission du développement durable et du Forum international des forêts. Le Comité mixte sera informé des faits nouveaux survenus depuis sa dernière session et sera invité à s'interroger sur son rôle dans le processus et à adapter son programme de travail en conséquence, en tenant compte au besoin des ressources à la disposition de son secrétariat.

Point 5 - Relations extérieures du Comité mixte

Depuis quelques années, le Comité mixte et le Comité directeur étudient les moyens d'étendre l'action du premier. À sa session de Bordeaux, tenue en 1999, le Comité directeur a donné des indications précises concernant les maquettes d'une brochure et d'une page d'accueil. Des projets pour l'une et pour l'autre seront soumis au Comité mixte qui devra se prononcer sur le modèle définitif et sur l'utilisation qui sera faite de ces deux instruments de relations publiques.

Points 6 à 8 - Examen des activités et programme pour 2001-2003

Le Comité mixte sera informé des faits nouveaux survenus dans chaque secteur d'activité. Il devrait examiner les activités menées à bien et adopter un programme pour 2001-2003 en tenant compte des ressources disponibles pour son secrétariat. Les documents soumis au titre de chacun des points donneront un aperçu général des activités, accompagné de renvois aux documents originaux; les points qui appellent une décision seront signalés à l'attention du Comité.

Les activités et propositions à examiner sont les suivantes :

Secteur d'activité 1

- 1.1 Prévention et maîtrise des incendies de forêt; équipe de spécialistes;
- 1.2 Systèmes d'information en foresterie 2000, atelier en Finlande, mai 2000;
- 1.3 Reboisement, projet de séminaire en Irlande, 2002.

Secteur d'activité 2

- 2.1 Routes forestières et transport du bois écologiquement rationnels, activités à définir par le Comité mixte;
- 2.2 Réduction des effets des travaux forestiers sur les écosystèmes, équipe de spécialistes;
- 2.3 Nouvelles tendances de la récolte du bois à l'aide de grues à câble, proposition en vue d'un atelier en Autriche en 2001;
- 2.4 Opérations forestières de demain, séminaire en France, septembre 1999;
- 2.5 Récolte du bois et des produits de la forêt autres que le bois, séminaire en Turquie, octobre 2000;
- 2.6 Utilisation de la forêt à des fins multiples dans les zones forestières protégées ou sensibles, proposition en vue d'un atelier ou d'un séminaire à Sotchi (Fédération de Russie) en 2002.

Secteur d'activité 3

- 3.1 Réseau de la main-d'œuvre forestière, rapport intérimaire;
- 3.2 La foresterie à la rencontre du public, séminaire en Suisse, 8-12 octobre 2001;
- 3.3 Participation et partenariats dans le secteur de la foresterie, équipe de spécialistes;
- 3.4 Participation à la foresterie, séminaire en Flandres (Belgique), 2002;
- 3.5 La place des femmes dans la foresterie, séminaire au Portugal, 2-6 avril 2001;
- 3.6 Formations forestières présentant des difficultés de réalisation, séminaire en France, avril 1998;
- 3.7 Amélioration des conditions de travail et augmentation de la productivité dans le secteur forestier, séminaire en Slovaquie, septembre 1998.

Point 9 - Adoption du programme de travail

Le Comité mixte sera invité à adopter son programme de travail en se fondant sur un projet établi par le secrétariat et à la lumière des débats au titre d'autres points de l'ordre du jour. Il sera également invité à examiner en vue de leur adoption des présentations du programme de travail sous forme de tableaux.

Point 10 - Questions diverses

À ce jour, le secrétariat n'a aucune autre question à proposer au titre de ce point.

Point 11 - Élection du Bureau

Le Comité mixte sera invité à élire les membres du Comité de direction qui resteront en fonction jusqu'à la prochaine session. À l'heure actuelle, le Comité mixte a un président, un président sortant, deux vice-présidents, trois coordonnateurs pour les secteurs d'activité et deux coordonnatrices spéciales (voir TIM/EFC/WP.1/26, par. 66).

Point 12 - Date et lieu de la prochaine session

Le Comité mixte devra déterminer la date et le lieu de la vingt-quatrième session. Les pays sont invités à étudier la possibilité d'accueillir cette session en 2002.

Point 13 - Adoption du rapport

Le Comité mixte sera invité à adopter son rapport en se fondant sur un projet établi par le secrétariat.

ANNEXE I

EXPOSÉS DES PAYS

Invitations aux pays - Les délégations sont invitées à présenter avant la session des exposés sur les progrès réalisés et les problèmes rencontrés dans les domaines intéressant le Comité mixte. Elles sont également invitées à indiquer les questions prioritaires qui pourraient faire l'objet d'une action éventuelle par le Comité mixte.

À sa quatorzième session, en 1999, le Comité de direction a regretté que relativement peu de pays membres présentent des exposés. Il a reconfirmé que ceux-ci étaient importants pour les activités du Comité mixte, parce qu'ils facilitent les échanges d'informations et l'élaboration d'un programme de travail conforme aux besoins et aux priorités des pays membres. Les exposés n'ont pas à constituer des rapports en bonne et due forme. Il faut plutôt qu'ils offrent un bref aperçu de ce que pensent les spécialistes dans les différents pays.

Points à traiter dans les exposés - Il est proposé de procéder comme pour les sessions précédentes :

- **Les exposés devraient comporter trois parties, correspondant aux trois grands secteurs d'activité du Comité mixte :**

Secteur d'activité 1 : Gestion (sylviculture, utilisation de la forêt à des fins multiples, questions écologiques et économiques, commercialisation, systèmes d'information);

Secteur d'activité 2 : Technologie (récolte et transport du bois, ingénierie forestière, travaux de sylviculture écologiquement et économiquement rationnels);

Secteur d'activité 3 : Formation (des ouvriers, des cadres et des gestionnaires; ergonomie appliquée et sécurité et hygiène du travail);

- **Pour chaque secteur d'activité, l'exposé devrait porter principalement sur :**
 - a) les progrès réalisés, les innovations importantes et l'évolution des lois et de la politique générale au cours des deux dernières années;
 - b) les difficultés rencontrées et les mesures prises pour les surmonter;
 - c) les priorités qui se dégagent pour les activités du Comité mixte.

Longueur - Les exposés **ne doivent pas dépasser deux pages** par secteur d'activité.

Délai - Les pays sont priés de respecter la date limite indiquée pour la présentation des exposés, soit le **30 avril 2000**, avant laquelle le texte intégral doit parvenir au secrétariat, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

Mme Christiane Kind
Section du bois CEE/FAO
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10

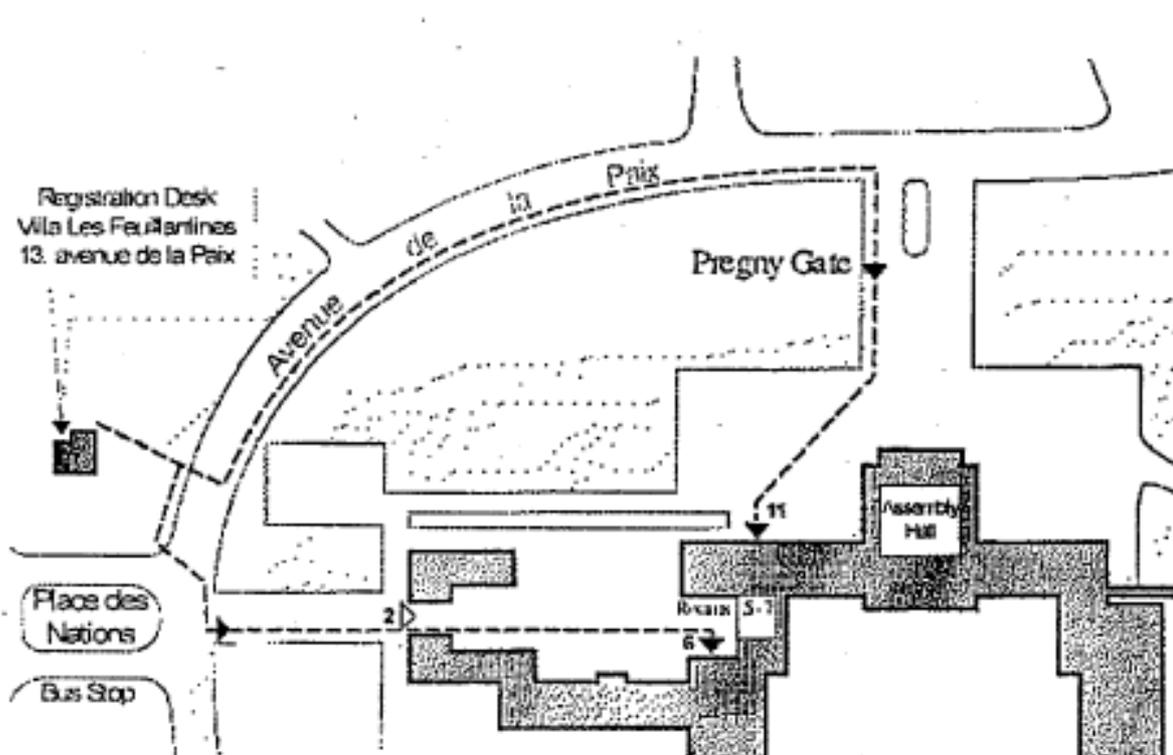
Adresse électronique : christiane.kind@unece.org
Télécopie : +41 22 917 0041

Le secrétariat adressera un exemplaire des exposés des pays aux coordonnateurs pour les secteurs d'activité qui prépareront les synthèses devant être présentées à la session du Comité mixte.

ANNEXE II

INSCRIPTION DES REPRÉSENTANTS Accès au Palais des Nations

Les mesures de sécurité ont été renforcées au Palais des Nations et les représentants participant à des réunions doivent être munis de plaquettes d'identité délivrées par le Groupe de la sécurité et portant leur nom, qui leur permettront de pénétrer dans l'enceinte du Palais. Afin d'éviter les longues files d'attente, les représentants sont invités à remplir le bulletin d'inscription ci-joint et à le renvoyer à la Section du bois¹, avant leur arrivée à Genève. Une fois sur place, les représentants devront retirer leur plaquette d'identité à la villa Les Feuillantines (voir la carte ci-dessous) avant la réunion. Il faut compter environ une heure pour obtenir la plaquette et se rendre à la salle de réunion.



¹ Pour l'adresse, le numéro de télécopie et l'adresse électronique, voir la note page précédente.

BULLETIN D'INSCRIPTION
(Prière d'écrire en lettres d'imprimerie)

Date :

Nom de la réunion

**Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières,
Genève, 5-8 juin 2000**

Délégation/Participant (pays, organisation ou institution) :

.....

Participant : M./Mme/Mlle

Nom :

.....

Prénom :

.....

Participation du : au.....

Profession (fonctions officielles exercées dans votre pays) :

.....

Numéro de passeport ou de carte d'identité :

.....

Valable jusqu'au :

.....

Numéro de téléphone professionnel :

.....

Numéro de télécopie :

.....

Adresse électronique :

.....

Adresse officielle permanente

.....

.....
